



# Rapport d'Activité 2021

## Assemblée Générale Ordinaire L'École de la deuxième chance, une école différente !

Bagneux – 10 mars 2022



Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités



## Table des matières

# Rapport Moral

<b>I.</b>	<b>Présentation de l'E2C 92.....</b>	<b>4</b>
I.1	Contexte général .....	4
I.2	L'association .....	4
I.3	Les objectifs visés .....	5
I.3.1	Du point de vue pédagogique .....	5
I.3.2	Du point de vue des partenariats .....	7
I.3.3	Du point de vue du rayonnement de l'École.....	7
I.4	Le fonctionnement de l'E2C 92 : les moyens .....	8
I.4.1	Les moyens humains .....	8
I.4.2	Les moyens techniques .....	9
I.4.3	Les moyens financiers : le budget .....	9
<b>II.</b>	<b>Le bilan 2021.....</b>	<b>9</b>
II.1	Synthèse et analyse des résultats .....	9
II.2	Le profil des jeunes accueillis .....	15
✓	Sur Bagneux.....	16
✓	Sur Clichy .....	16
II.3	Les partenariats.....	18
II.3.1	Le partenariat avec les entreprises et les centres de formation.....	18
II.3.2	Le Conseil d'orientation.....	18
II.4	Les actions innovantes en 2021 .....	19
II.4.1	Ateliers.....	18
II.4.2	Projets pédagogiques.....	19
II.4.3	Bourses de la Légion d'Honneur.....	19
<b>III.</b>	<b>Les objectifs 2022.....</b>	<b>20</b>
<b>IV.</b>	<b>Bilan au 31 décembre 2021.....</b>	<b>21</b>
IV.1	Le contexte .....	21
IV.2	Le compte de résultat.....	22
IV.2.1	Les produits .....	22

IV.2.2 Les charges .....	24
IV.2.3 Le résultat.....	26
<b>V. La structure du bilan.....</b>	<b>26</b>
<b>VI. Perspectives.....</b>	<b>28</b>
VI.1 Le budget 2022.....	28
<b>VII. Conclusion .....</b>	<b>29</b>

# Rapport Moral

---

## I. Présentation de l'E2C 92

### I.1 Contexte général

L'École de la deuxième chance des Hauts-de-Seine a été créée fin 2010, a ouvert un premier site à Clichy en mars 2011 et un second en novembre 2012 à Bagneux. C'est avec le soutien de l'État, de l'Agence nationale pour la cohésion et l'égalité des chances, du Conseil régional d'Île-de-France, du Conseil général des Hauts-de-Seine, des Villes d'Asnières, Bois-Colombes, Clichy, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, La Garenne Colombes, Levallois Perret, Neuilly sur Seine, Puteaux, Villeneuve-la-Garenne, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Hauts-de-Seine, et des entreprises : Axa France, Bouygues Immobilier, La Poste, L'Oréal, Thuasne que ce projet a vu le jour. L'engagement de la Communauté d'agglomération Sud de Seine et des Villes de Antony, Bourg-la-Reine, Chatenay-Malabry, Châtillon, Le Plessis Robinson, Montrouge et Sceaux a permis l'essaimage du dispositif dans le sud répondeant ainsi à la vocation départementale de l'école.

Aujourd'hui, l'E2C 92 peut accueillir environ 270 jeunes par an sur ses deux sites et se fixe un taux de sorties positives (vers l'emploi ou la formation professionnelle qualifiante) d'au moins 60%.

L'enjeu de l'école est fort puisqu'il s'agit de réduire les écarts dans un département économiquement développé et de permettre à de jeunes décrocheurs scolaires, d'accéder à la qualification et aux emplois proposés dans leur département afin de s'insérer dans la vie professionnelle et sociale de manière durable.

### I.2 L'association

L'E2C 92 est une association loi 1901.

Son Assemblée générale est constituée de 5 collèges :

- Conseil régional
- Conseil départemental
- Villes
- Entreprises et personnalités qualifiées
- CCI

Les administrateurs sont au nombre de 22 : 1 pour le Conseil régional, 5 pour le Conseil départemental, 5 pour les Villes, 6 pour les entreprises et personnalités qualifiées, 5 pour la CCI.

Le bureau est constitué de 4 personnes : le Président, statutairement issu du collège des entreprises, un vice-président, un trésorier, un trésorier adjoint et un secrétaire qui sont respectivement :

- Jean-Claude SENEQUE, Président de l'association et Personnalité qualifiée
- Patrice PUYPEROUX, Vice-président, Personnalité qualifiée
- Delia TOUMI, Trésorière, Adjointe au Maire de Gennevilliers
- Yves REVILLON, Vice-Président du Conseil départemental et Maire de Bois-Colombes

Le directeur, Denis Vignollet, a intégré le réseau des Écoles de la deuxième Chance en 2003.

A ce jour, 21 villes du département sont adhérentes de l'association.

### 1.3 Les objectifs visés

Les Écoles de la Deuxième Chance accueillent des jeunes de 16 à 25 ans, sans diplôme ni qualification, conscients qu'ils n'ont pas acquis un niveau suffisant pour accéder à l'emploi de manière stable. En entrant à l'E2C ils deviennent stagiaires de la formation professionnelle, et perçoivent, à ce titre, une rémunération du Conseil régional. Le parcours peut durer jusqu'à 10 mois et demi (1 400 heures). Les entrées se font tous les mois, les sorties sont permanentes et la durée des parcours s'établit en moyenne à 7 mois.

Le nouveau décret de septembre 2020 qui nous oblige désormais à accueillir des 16-18 ans pose de vrais questionnements quant à la mission de l'école. Si nous sommes convaincus que nous pouvons aider des profils en adéquation avec nos critères d'accueil, le respect de l'alternance est difficile car les entreprises restent frileuses à accueillir les mineurs en stage. Par ailleurs l'exigence du parcours est parfois compliquée pour des mineurs qui ne connaissent ni l'entreprise, ni ses codes.

En décembre, plus de 15% de notre public était mineur. Outre les tracasseries administratives chronophages totalement nouvelles pour nous, la grande majorité de ces jeunes ne parvient pas à respecter l'alternance ni le cadre de l'école et l'assouplissement inéluctable des règles de fonctionnement (parcours allongé, placement, etc.), pose problème vis-à-vis des autres jeunes majeurs.

Les stagiaires doivent être prêts à suivre un parcours exigeant (présence 35h/semaine en centre ou en entreprise), avec la volonté d'aller vers une insertion professionnelle et de faire les efforts nécessaires tant dans les apprentissages formels (français, maths, bureautique) que dans la recherche d'un métier et l'acquisition de compétences et comportements professionnels. Enfin, ils doivent maîtriser suffisamment la langue française pour pouvoir suivre un apprentissage individualisé qui nécessite la capacité à lire et à comprendre des documents écrits.

Toutefois, depuis le déploiement de la « Garantie jeunes » et l'existence de dispositifs concurrentiels, nous sommes contraints d'accueillir un public de plus en plus éloigné de l'emploi, avec parfois un niveau linguistique très faible.

Ces différents critères sont appréciés lors de l'entretien d'accueil et pendant une période d'essai de 6 semaines. L'objectif est, dans tous les cas, de ne pas les conduire vers un nouvel échec et de ne pas non plus leur faire perdre leur temps.

Les candidats sont orientés vers l'E2C par les missions locales, les CIO et diverses sources d'orientation mais le nombre de candidatures personnelles augmente chaque année.

#### 1.3.1 Du point de vue pédagogique

L'École de la deuxième chance des Hauts-de-Seine répond au cahier des charges de labellisation du réseau national des écoles de la deuxième chance.<sup>1</sup> D'ailleurs son label a été renouvelé en 2020 pour quatre ans avec un audit documentaire en 2022.

L'originalité de l'E2C est de s'adresser à la globalité de la personne et d'intégrer dans un même parcours :

---

<sup>1</sup> En juin 2004, les 6 E2C existantes ont défini la Charte des Principes Fondamentaux et créé le Réseau E2C France.

Depuis 2007, le dispositif est reconnu par la loi (article 214-14 du Code de l'Éducation). Les Écoles de la Deuxième Chance répondent à un Cahier des Charges de Labellisation qui a reçu l'avis conforme des Ministères du Travail et de l'Emploi et de l'Éducation Nationale.

- la dimension professionnelle (choix d'un projet professionnel et d'un métier adapté, acquisition de compétences socio professionnelles),
- la dimension éducative (remise à niveau dans les fondamentaux, acquisition des codes et comportements de la vie sociale),
- la dimension sociale (lever des freins économiques, médicaux, sociaux à l'insertion),
- la dimension personnelle (articulation du projet professionnel et du projet de vie).

Cette approche se décline par :

### L'individualisation des apprentissages

L'hétérogénéité des publics en termes de niveau de connaissances amène les équipes à mettre en place une pédagogie individualisée pour permettre à chacun de valider le plus d'acquis possible en adéquation avec ses besoins. Outre des ateliers spécifiques en français, mathématiques et bureautique, d'autres disciplines transversales viennent enrichir les savoirs de base : élaboration du projet professionnel, rapports de stages, culture générale et citoyenneté, projets de groupe, sorties culturelles, sportives, scientifiques ...

Le cadre collectif (respect des règles à l'école et en entreprise, travail coopératif, montage de projets collectifs...) est utilisé comme espace de socialisation et d'apprentissage du travail en équipe.

L'interaction entre l'individuel et le collectif est permanent et structuré en fonction des objectifs d'apprentissage visés pour chacun.

A partir des référentiels établis au niveau national, les acquis en entreprise et dans les savoirs formels sont évalués tout au long du parcours et apparaissent dans une attestation des compétences acquises utilisée par les stagiaires dans leur recherche d'emploi et de qualification.

Enfin, la capitalisation de ces acquis et les expériences personnelles alimentent le carnet et le portefeuille de compétences.

### L'accompagnement individuel de chaque stagiaire sur l'ensemble de son parcours

L'accompagnement et le suivi individuel du stagiaire est un axe majeur de l'articulation pédagogique du dispositif qui s'intéresse aux dimensions sociale, cognitive et personnelle de l'insertion professionnelle.

Ce travail est effectué par le formateur qui a une fonction de référent (voir ci-dessous : **l'équipe pédagogique**).

### Une alternance qualitative avec les entreprises

Le décrochage scolaire est souvent la conséquence d'une orientation par défaut. Le parcours à l'école vise à responsabiliser le jeune, l'impliquer de façon dynamique dans la construction de son projet personnel et professionnel.

Pour cela, nous avons besoin d'un réseau d'entreprises partenaires engagé dans la structure et le dispositif pédagogique, capable d'offrir des expériences authentiques et concrètes. Le jeune peut ainsi choisir un métier en adéquation avec ses attentes mais surtout en phase avec ses propres possibilités et la situation du marché du travail.

Le développement de ce réseau est fondamental car s'il diversifie l'offre professionnelle, il participe également du soutien financier de l'école.

### **I.3.2 Du point de vue des partenariats**

L'atteinte des objectifs de l'école est le fruit de synergies et pour cela l'E2C 92 s'appuie sur de nombreux partenaires, acteurs de l'orientation, de l'insertion, de la formation et de la qualification.

Ce travail et ces échanges permettent aux stagiaires de construire leurs parcours avec cohérence.

#### **Avec les entreprises**

L'E2C entretient et développe un réseau d'entreprises partenaires afin de permettre aux stagiaires :

- de découvrir les secteurs professionnels et les métiers,
- de choisir un métier,
- de confirmer ce choix et de le valider avec l'entreprise,
- de mener à bien une recherche d'emploi et une embauche.

Ces entreprises peuvent contribuer au financement de l'école au travers de la Taxe d'apprentissage (cf. rapport financier).

#### **Avec les Missions locales**

Si la prescription des Missions locales est en recul depuis la mise en place de la « Garantie Jeunes », elle a été importante en 2021 compte tenu du contexte sanitaire. L'E2C intervient régulièrement auprès d'elles pour présenter le dispositif. Pour permettre d'améliorer les prescriptions dont un nombre croissant ne répond pas aux critères de l'école, des comités de suivi vont être mis en place. Le conseiller de Mission locale qui a orienté un stagiaire est en lien avec le formateur référent de l'école ; ces échanges permettent la sécurisation du parcours.

#### **Avec les organismes de formation**

Les organismes de formation sont des partenaires importants puisque qu'ils accueilleront des stagiaires sur des formations qualifiantes. Ces partenariats ont pour but de faire découvrir des métiers, de faire prendre conscience de l'importance de la qualification professionnelle et d'en faciliter l'accès. De nouveaux organismes ont été approchés pour identifier de potentiels candidats.

#### **Avec les dispositifs sociaux**

Des difficultés sociales (logement, garde d'enfants, santé ...) peuvent mettre en péril le parcours de certains jeunes. L'école se tourne alors vers des partenaires compétents : Mission locale, services sociaux, CAF, associations d'aide au logement, services de santé... Ce travail conjoint permet parfois à des stagiaires de lever les freins à leur insertion.

### **I.3.3 Du point de vue du rayonnement de l'École**

Les Écoles de la deuxième chance franciliennes sont désormais constituées en une coordination à cinq écoles dans laquelle l'E2C 92 apporte sa contribution, son expérience et ses compétences en matière de formation et d'insertion.

Cette coordination permet le travail en commun des présidents, des directeurs, des responsables administratif et financier et des équipes pédagogiques.

Enfin l'école participe aux actions du Réseau national, sur le plan pédagogique mais aussi sur la mise en place d'actions concrètes : partenariats avec les entreprises, rencontres de stagiaires, organisation d'échanges pour les stagiaires de l'École, etc.

## I.4 Le fonctionnement de l'E2C 92 : les moyens

### I.4.1 Les moyens humains

#### L'équipe pédagogique

Les équipes sont permanentes et doivent être impliquées dans le projet de l'école.

Chaque site comprend :

- un responsable qui manage l'équipe de formateurs, assure l'organisation pédagogique et est garant des objectifs en termes de résultats.
- une équipe de cinq et six formateurs/trices référent(e)s. Chacun d'entre eux suit environ 10 à 12 stagiaires.
- une secrétaire pédagogique en charge des données administratives concernant les stagiaires.

Les formateurs assurent l'ensemble des ateliers en mathématiques/sciences, français/communication, culture générale/citoyenneté, activités sportives et culturelles. Ils sont amenés à concevoir des supports et à évaluer les acquis. Ils participent à l'ensemble des activités du site pédagogique : suivi du parcours pédagogique des référés, recrutement des stagiaires, visites en entreprise, participation aux forums de l'emploi et aux portes ouvertes, accompagnement des stagiaires dans les activités hors école.

Pour les jeunes en situation de handicap, deux référents handicap ont été nommés au sein de la structure.

Le travail d'accompagnement du référent nécessite une posture professionnelle solide.

Une personne chargée de la relation avec les entreprises travaille de façon transverse pour développer un réseau qualitatif d'entreprises qui puisse répondre aux besoins des stagiaires.

L'école fait appel à des intervenants extérieurs sur des projets connexes à l'insertion professionnelle.

Nous avons également fait appel à un prestataire extérieur pour travailler sur le sourcing ; il intervient auprès des prescripteurs pour expliquer le travail et l'accompagnement qui est fait dans la structure. Ce travail est fondamental aujourd'hui tant les prescriptions sont inadéquates et ne font que remettre le jeune en échec.

Enfin, des sorties à visée pédagogique ont lieu régulièrement à l'initiative des formateurs et/ou des stagiaires.

#### L'équipe administrative

Elle comprend un directeur et un responsable administratif et financier.

Le rôle du directeur, en lien avec le Président et les administrateurs, est d'assurer le bon fonctionnement de l'Association, de mettre en œuvre les objectifs stratégiques définis par le Conseil d'administration, de gérer les ressources humaines et financières, de développer l'ensemble des partenariats, d'assurer la représentation de l'école auprès de ses différents interlocuteurs des réseaux départemental, régional, national et européen.

## I.4.2 Les moyens techniques

### Les locaux

Les villes de Clichy et de Bagneux ont effectué des travaux d'aménagement importants sur chacun des sites. La surface totale aménagée de chaque site est d'environ 600 m<sup>2</sup>.

### La remontée des données administratives

Au niveau administratif, l'E2C 92 intègre l'ensemble des informations administratives dans « Cyclise », nouveau SI qui a remplacé CASIMIRE. Outre les données concernant les stagiaires, il assure la traçabilité des étapes du parcours et des acquis validés. Ces données sont ensuite relayées par un système de collecte national.

## I.4.3 Les moyens financiers : le budget

En 2020, la structuration budgétaire était la suivante :

- |                          |      |
|--------------------------|------|
| • Conseil régional       | 36 % |
| • État (DIRECCTE + CGET) | 32 % |
| • Conseil départemental  | 10 % |
| • Villes                 | 10 % |
| • Entreprises (TA)       | 10 % |
| • Ressources propres     | 1%   |

## II. Le bilan 2021

### II.1 Synthèse et analyse des résultats

La pandémie de ces deux dernières années et l'instauration des mesures sanitaires qu'elle a induites a impacté l'activité de nos écoles. Ces divers protocoles, comme en 2020, nous ont contraints à réorganiser l'ensemble de notre activité. L'E2C 92 a accueilli 272 stagiaires en 2021 pour un objectif de 270 jeunes.

Face au défi sanitaire, les équipes ont renforcé l'accompagnement pour se concentrer sur les résultats qualitatifs qui, compte tenu du public accueilli, ne reflète pas l'investissement des équipes.

Parmi les 272 stagiaires accueillis :

- 54 jeunes sont issus des « quartiers politique de la ville » (QPV) soit 19.85 % du public accueilli. Nous sommes pour la première fois proche de notre objectif de 20% malgré les difficultés rencontrées depuis la réforme dans le sud du département.
- Les sorties positives reflètent le travail qualitatif ; en 2021, 83 jeunes ont trouvé une solution positive à l'issue de leur parcours soit 61% pour un résultat global avec post suivi de 71% de sorties positives avec pour objectifs respectifs 62% et 70%.
- Les abandons en période d'essai sont à 17% (contre 23% en 2020) ; ces chiffres en légère amélioration reflètent la difficulté d'accompagner certains stagiaires vers l'insertion même si les équipes restent très attentives à ce phénomène.

## Synthèse des résultats au 31 décembre 2021

	Clichy			Bagneux				E2C 92				
	F	H	Total	Dont QPV	F	H	Total	Dont QPV	F	H	Total	Dont QPV
Stagiaires présents en début d'exercice	26	19	45	13	32	20	52	4	58	39	97	17
Stagiaires entrés dans l'année	33	55	88	33	37	50	87	4	70	105	175	37
<b>Total des stagiaires accueillis</b>	<b>59</b>	<b>74</b>	<b>133</b>	<b>46</b>	<b>69</b>	<b>70</b>	<b>139</b>	<b>8</b>	<b>128</b>	<b>144</b>	<b>272</b>	<b>54</b>
Dont stagiaires mineurs	6	21	27	9	4	11	15	0	10	32	42	9
Départs avant engagement	10	14	24	8	2	6	8	0	12	20	32	8
Sorties forces majeures (Santé, incarcération, déménagement, maternité...)	9	3	12	3	11	1	12	1	20	4	24	4
<b>Total des sorties hors statistiques</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>36</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>32</b>	<b>24</b>	<b>56</b>	<b>12</b>
Dont stagiaires mineurs	2	4	6	6	0	3	3	0	2	7	9	6
Nombre de parcours	40	57	97	35	56	63	119	7	96	120	216	42

## Répartition des sorties au 31 décembre 2021

	Clichy			Bagneux				E2C 92				
	F	H	Total	Dont QPV	F	H	Total	Dont QPV	F	H	Total	Dont QPV
Nombre de parcours	40	57	97	35	56	63	119	7	96	120	216	42
Stagiaires dans le parcours	12	28	40	14	20	21	41	1	32	49	81	15
<b>Total des sorties</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>57</b>	<b>21</b>	<b>36</b>	<b>42</b>	<b>78</b>	<b>6</b>	<b>64</b>	<b>71</b>	<b>135</b>	<b>27</b>
Sorties sans solution connue (Abandon, exclusion et sans solution immédiate et réorientation)	9	11	20	8	16	12	28	3	25	23	48	11
Dont stagiaires mineurs	2	2	4	3	0	1	1	0	2	3	5	3
Sorties dynamiques	2	0	2	1	1	1	2	0	3	1	4	1
<b>Sorties Positives</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>35</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>48</b>	<b>3</b>	<b>36</b>	<b>47</b>	<b>83</b>	<b>15</b>
Dont stagiaires mineurs	0	3	3	0	1	3	4	0	1	6	7	0
Dont sorties alternance	9	4	13	4	12	9	21	1	21	13	34	5
Dont sorties emploi	2	4	6	3	3	6	9	2	5	10	15	5
Dont sorties formation	6	10	16	5	4	14	18	0	10	24	34	5
<b>Taux d'alternance:</b> 25%	<b>Sorties dynamiques:</b> 3%			<b>Sorties positives:</b> 61%				<b>Sorties positives avec post-suivi:</b> 71%				

Parmi les 272 stagiaires en parcours en 2021, 135 sont sortis et 83 d'entre eux ont trouvé une solution positive.

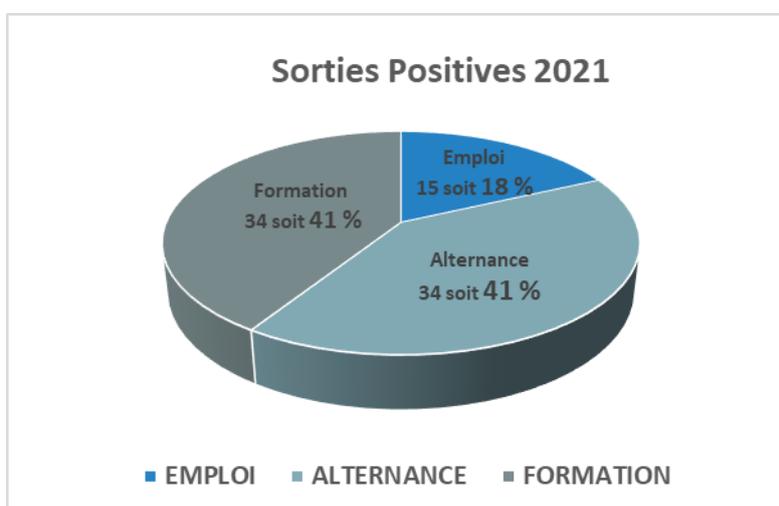
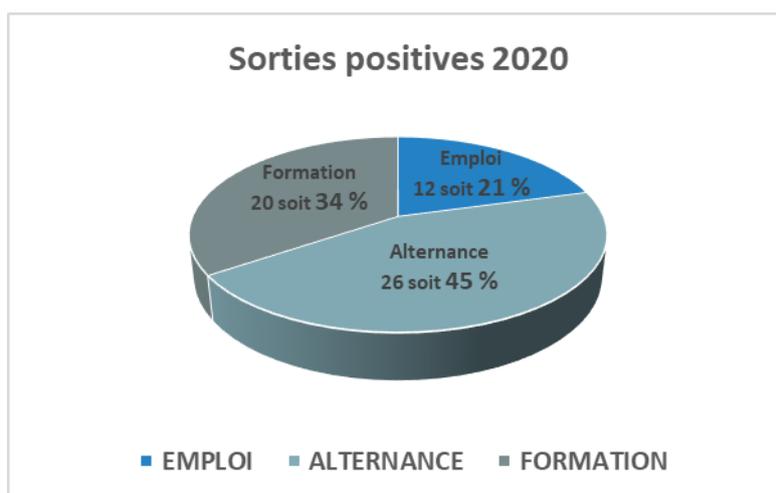
### La répartition des sorties en 2021:

En 2021, **83** stagiaires ont trouvé une solution positive à la fin de leur parcours à l'école qui s'articule selon ce qui suit :

- Nombre de jeunes entrés en formation qualifiante ou diplômante : **34** (24 hommes et 10 femmes) soit **41 % des sorties positives**
- Nombre de jeunes sortis avec un contrat de travail : **15** (10 hommes et 5 femmes) soit **18% des sorties positives**
  - En CDD : **12**
  - En CDI : **3**
- Nombre de jeunes sortis avec un contrat de travail en alternance : **34** (21 hommes et 13 femmes) soit **41% des sorties positives et 25.2% de l'ensemble des stagiaires sortis** (hors non maîtrisables et avant engagement).

### Les types de sorties et leur répartition par genre (2020/2021) :

Comparatif des types de sorties 2020 et 2021 :

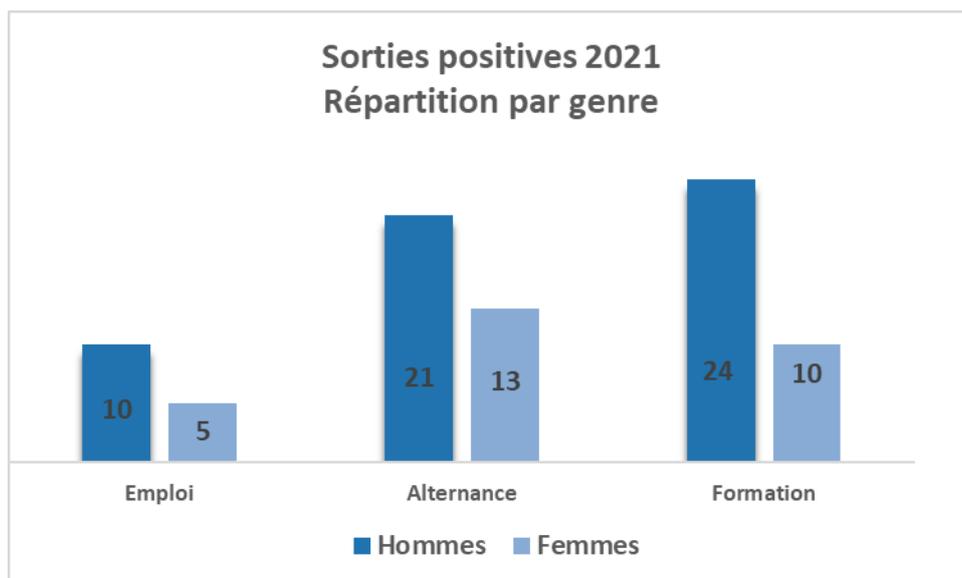
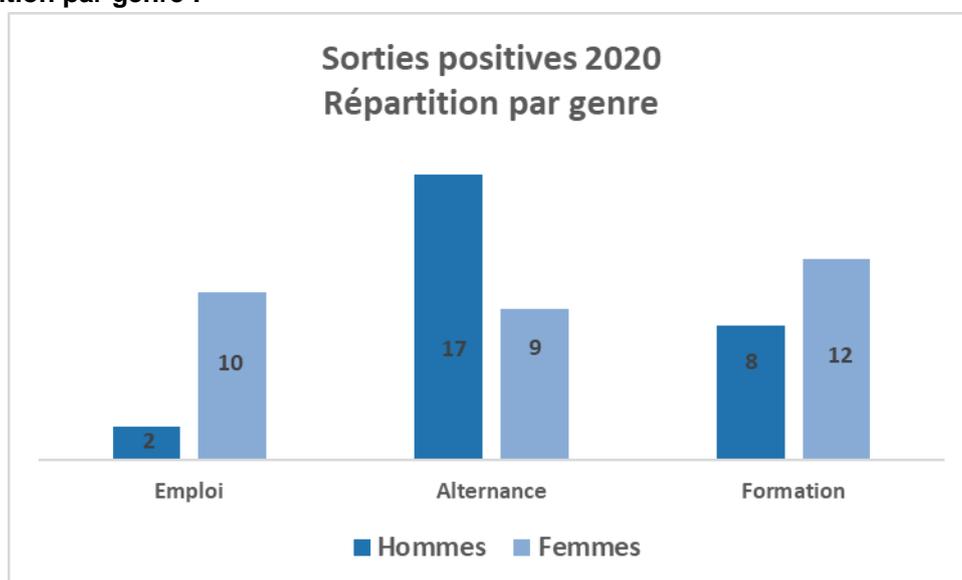


En 2021, la proportion des stagiaires entrés en formation est en augmentation par rapport à l'année précédente 41% contre 34 % l'année dernière.

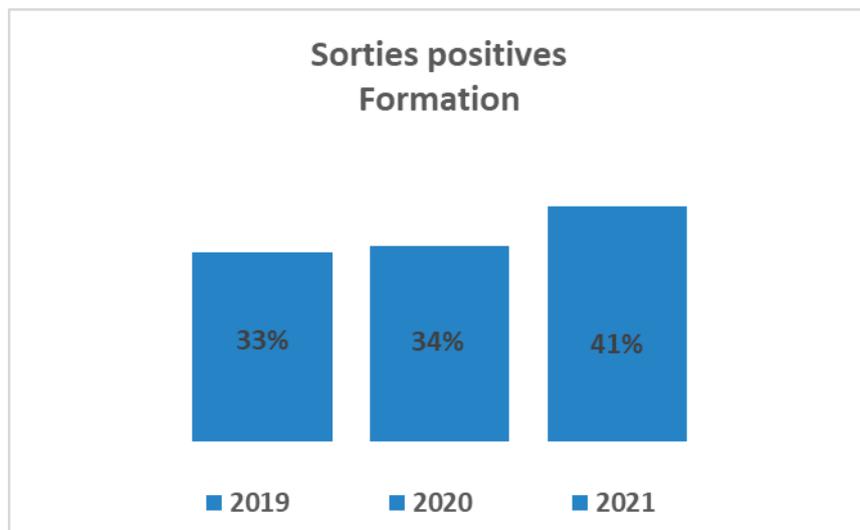
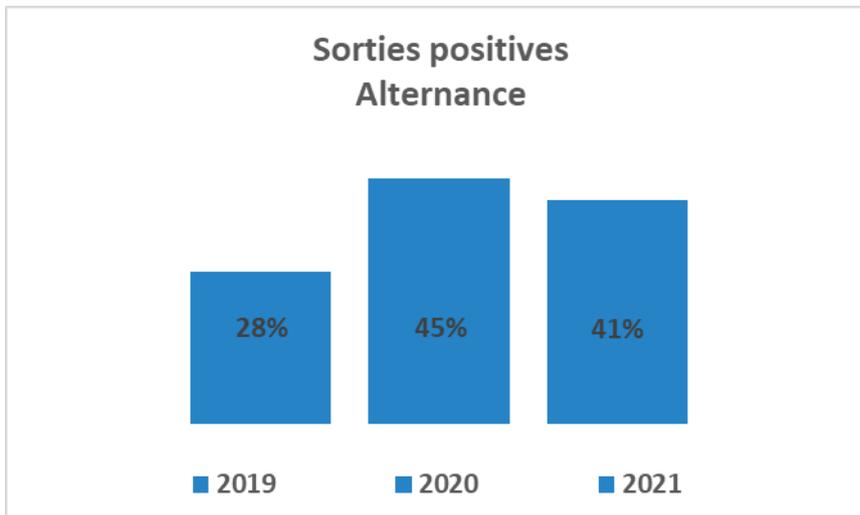
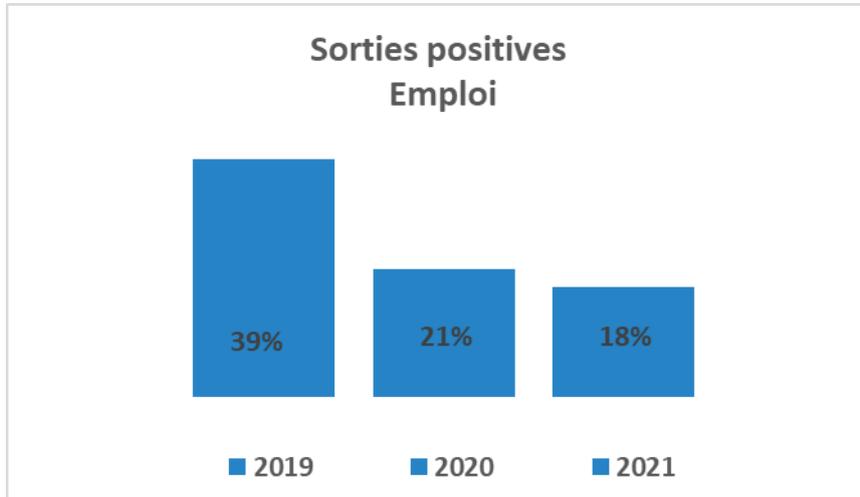
La part prise par d'accès direct à l'emploi est en baisse 18% cette année, 21 % en 2020. Le pourcentage n'a jamais été aussi bas, depuis deux ans, alors qu'auparavant il tendait à toujours progresser.

Les contrats en alternance continuent à représenter un fort pourcentage des solutions professionnelles trouvées à la fin du parcours (41%). Cette consolidation malgré un contexte difficile est un résultat rassurant. Les aides publiques, la mobilisation des entreprises, les actions de maillage sur le territoire et avec les CFA, participent fortement au maintien de ces suites de parcours qui représentent un vrai levier pour l'insertion durable.

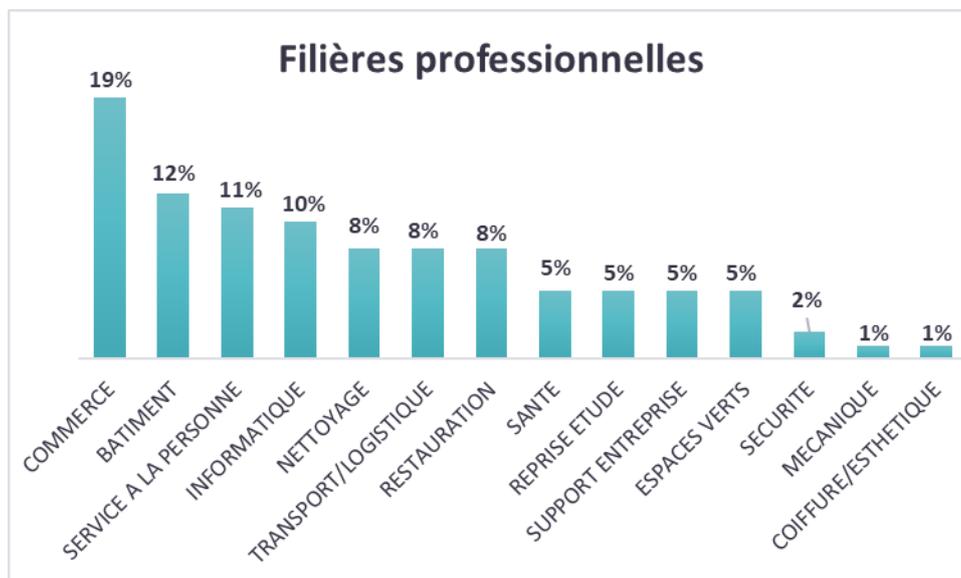
### La répartition par genre :



Evolution des sorties positives :



La répartition des sorties 2021 par secteur professionnel :



Le secteur du commerce est le secteur le plus attractif (19%).

Les secteurs du bâtiment, des services à la personne et de l'informatique constituent des secteurs très prisés par les stagiaires.

Nous notons une grande diversité des filières professionnelles représentées, qui sont toutes également des secteurs en tension.

## Récapitulatif du bilan d'activité sur les cinq dernières années :

Bilan d'activité	2017	2018	2019	2020	2021
Stagiaires présents en début de période	85	75	106	76	97
Stagiaires entrés	160	196	177	160	175
<b>Stagiaires accueillis</b>	<b>245</b>	<b>271</b>	<b>283</b>	<b>236</b>	<b>272</b>
dont QPV	58	52	45	43	54
Départs avant engagement	46	35	56	32	32
Départs pour force majeure	9	7	31	17	24
Sorties non maîtrisables	55	42	87	49	56
<b>Nombre de parcours</b>	<b>190</b>	<b>229</b>	<b>196</b>	<b>187</b>	<b>216</b>
Stagiaires présents en fin de période (31 déc.)	75	106	76	97	81
<b>Total des stagiaires sortis</b>	<b>115</b>	<b>123</b>	<b>120</b>	<b>90</b>	<b>135</b>
<b>Total des stagiaires sortis</b>	<b>115</b>	<b>123</b>	<b>120</b>	<b>90</b>	<b>135</b>
Abandons en cours de parcours	14	26	20	8	26
Exclusions	1	3	6	1	16
Fins de parcours en attente insertion	8	9	15	17	6
Sorties sans solution immédiate	27	38	41	26	48
Sorties dynamiques		14	15	6	4
<b>Sorties positives</b>	<b>73 = 62%</b>	<b>71 = 58 %</b>	<b>64 = 54 %</b>	<b>58 = 64,5 %</b>	<b>83 = 61,5 %</b>
Répartition au regard du nombre de sorties positives					
Sorties vers l'emploi	52 = 71,5%	40 = 56 %	43 = 67%	38 = 65,5%	49 = 59%
• avec un contrat de travail	22 = 30%	25 = 35 %	25 = 39 %	12 = 21 %	15 = 18%
• avec un contrat aidé	1 = 1,5%	0 = 0 %	0 = 0 %	0 = 0 %	0 = 0%
• avec un contrat en alternance	29 = 40%	15 = 21 %	18 = 28 %	26 = 45 %	34 = 41%
Sorties vers la formation	21 = 28,5%	31 = 44 %	21 = 33 %	20 = 34 %	34 = 41%

## II.2 Le profil des jeunes accueillis

Le profil des jeunes accueillis par l'E2C 92 est globalement conforme à celui des années précédentes malgré un léger rajeunissement dû à l'accueil des 16-18 ans.

L'âge moyen est de **19.5 ans** en 2021.

La proportion hommes-femmes : **53 %** d'hommes et **47 %** de femmes. Cette année, la tendance s'est inversée au regard de l'année précédente.

Les niveaux non validés se répartissent comme suit :

- Niveau infra 3 = 33 % (35 % en 2020)
- Niveau 3 non validé = 34 % (32 % en 2020)
- Niveau 3 validé = 13 % (9 % en 2020)
- Niveau 4 non validé = 20 % (24 % en 2020)

La répartition géographique est la suivante :

✓ **Sur Bagneux**

Répartition géographique par ville		
Site de Bagneux	2020	2021
ANTONY	14	11
BAGNEUX	34	37
BOULOGNE-BILLANCOURT	4	3
BOURG-LA-REINE	1	3
CHATENAY - MALABRY	6	5
CHATILLON	11	11
CLAMART	7	10
COLOMBES		1
FONTENAY-AUX-ROSES	7	4
GARCHES		1
ISSY-LES-MOULINEAUX	5	7
LE PLESSIS ROBINSON	1	
MALAKOFF	6	4
MEUDON	5	2
MEUDON LA FORET	1	2
MONTROUGE	7	5
NANTERRE	1	
PUTEAUX		1
SCEAUX	2	
SAINT-CLOUD		1
VILLE D'AVRAY	1	1
AUTRES DEPARTEMENTS	17	30
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>130</b>	<b>139</b>

✓ Sur Clichy

Répartition géographique par ville		
Site de Clichy	2020	2021
ASNIERES-SUR-SEINE	9	9
BOIS-COLOMBES	2	3
BOULOGNE-BILLANCOURT	1	3
CHAVILLE		1
CLAMART	1	
CLICHY	10	7
COLOMBES	14	10
COURBEVOIE	3	4
FONTENAY AUX ROSES	0	
GARCHES	0	
GENNEVILLIERS	11	18
ISSY LES MOULINEAUX	1	
LA GARENNE-COLOMBES	1	1
LEVALLOIS-PERRET	2	3
MALAKOFF	1	
MONTROUGE	0	
NANTERRE	19	23
NEUILLY-SUR-SEINE	1	
PUTEAUX	1	5
RUEIL-MALMAISON	1	3
SURESNES	4	3
VILLENEUVE-LA-GARENNE	9	18
AUTRES DEPARTEMENTS	15	22
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>106</b>	<b>133</b>

## II.3 Les partenariats

### II.3.1 Le partenariat avec les entreprises et les centres de formation

- Découvertes métiers et entreprises

Des actions de découvertes de l'entreprise et des centres de formation sont organisées tout au long de l'année.

Elles ont lieu soit au sein des sites de l'E2C 92, soit à l'extérieur. Elles prennent différentes formes : conférences métiers, visites entreprises ou centres de formation, rencontres-échanges avec les partenaires, pré-recrutement...

Actions entreprises en 2021 :

Malgré les contraintes sanitaires qui ont fortement entravé la mise en place et la concrétisation des actions entreprises, des rencontres professionnelles ont pu être maintenues.

Ainsi une dizaine de rencontres avec nos partenaires, entreprises ou CFA (RATP, ALD Automotive, Intencity, SNCF, Armée, AFORP, CFA Ducretet, UFA Horticole, CFA ASTON...) ont été proposées aux stagiaires : information sur l'entreprise, ses métiers, témoignages de collaborateurs sur leur parcours, information sur les filières métiers pour les CFA, process de recrutement...

Des ateliers animés par des professionnels du monde de l'entreprise pour améliorer les connaissances ou compétences ont été organisées pour chaque groupe de Clichy et Bagneux : Ateliers droit du travail (Club Ensemble), Atelier mobilité (RATP), Atelier Gestion du budget (Crésus et professionnels du secteur bancaire).

Des plateaux techniques et immersions au sein de CFA pour tester et valider les projets de contrats en alternance (notamment CFA Ducretet –technicien fibre et le CEPROC –cuisine) ont pu être réalisés. Même si leur nombre est plus faible que les autres années, leur pertinence est bien confirmée. Ces immersions ont à chaque fois consolidé l'intégration du stagiaire en contrat en alternance sur le métier et le diplôme ou qualification envisagé.

Des sessions d'accompagnement RH dans le cadre de journées solidaires ou de la RSE (L'Oréal, ALD Automotive, BNP Paribas, Zenly) ont pu être également menées avec des formats adaptés (visio, ou action en extérieur).

### II.3.2 Le Conseil d'orientation

Cette instance statutaire permet aux partenaires et aux institutionnels d'échanger autour de thématiques et d'identifier des pistes de travail afin d'améliorer la qualité du dispositif en lien direct avec le concept de l'école.

Cette année encore, cette instance qui réunit habituellement les partenaires à la fin de chaque année n'a pas pu être programmée compte tenu de la situation sanitaire.

## II.4 Les actions innovantes en 2021

### II.4.1 Les ateliers

Chaque année, les équipes pédagogiques s'efforcent d'apporter par la mise en place de nouvelles actions une complémentarité et une synergie avec le socle pédagogique existant. Ceci, afin de développer des capacités et des compétences bénéfiques à l'insertion sociale et professionnelle des stagiaires. L'objectif reste de lever des freins, de redonner confiance, d'apprendre l'autonomie et d'accepter le regard des autres. Nous présentons ici quelques activités complémentaires déjà dispensées depuis 2017 et qui ont été poursuivies dans la mesure où le protocole sanitaire le permettait. Pour ce motif, certaines activités ont été suspendues (squash, théâtre, équitation) dès le mois de mars 2020 et n'ont pas pu être reprises.

- Equitation (ACEG, Gennevilliers) : initiation à la pratique équestre et découverte des métiers (moniteur, palefrenier, soigneur...) – 2 séances/mois
- RATP : ateliers mobilité, faciliter l'accès et l'usage des transports en commun - en période d'essai
- Anglais : initiation et soutien individualisé en fonction des profils - 3 séances/mois
- Education Financière (FBF) : gestion d'un budget au quotidien. Reconduction de l'action avec un nouveau partenariat sur les deux sites en 2017- 1 séance par groupe entrant
- Bilan santé (IPC/CPAM) : examen de santé à caractère préventif (examens biologiques, paramédicaux, dentaires et consultation médicale)
- Intervention de bénévoles sur le champ professionnel : coaching individuel, codes de l'entreprise, « soft skills », élaboration de CV, etc.

### II.4.2 Projets pédagogiques :

L'ensemble des projets pédagogiques n'a pu voir le jour compte tenu des mesures sanitaires. Le projet de création de parfum en collaboration avec la maison de Balzac est toujours en attente. Seuls des baptêmes de l'air ont pu être effectués pendant la courte période d'allègement des mesures sanitaires.

### II.4.3 Bourses de la Légion d'honneur :

Quatre jeunes méritants de l'école ont pu bénéficier de bourses attribuées par les membres de la Légion d'honneur en 2021. Hormis l'attribution de la bourse qui s'est faite encore dans des conditions particulières cette année, les jeunes bénéficient du soutien d'un parrain/marraine investi(e) dans sa mission. C'est l'occasion de découvrir le fonctionnement d'une prestigieuse institution, d'être fortement valorisé et de pouvoir bénéficier d'échanges riches et constructifs pour l'élaboration de son projet professionnel et personnel.

### III. Les objectifs 2022

L'objectif majeur de cette année sera la mise en place progressive de l'approche par compétences (APC). Cette approche s'appuie sur la mise en place de situations permettant de valider des compétences. Plus transversale, cette pédagogie va générer une nouvelle dynamique de travail au sein des équipes et les objectifs viseront à consolider, enrichir et adapter les supports pédagogiques existants afin d'accompagner au mieux le public accueilli. Pour mieux accompagner les équipes dans la mise en œuvre, la direction a fait appel à un prestataire extérieur.

Enfin, l'E2C 92, labélisée en octobre 2020 pour une durée de 4 ans, fera l'objet d'une revue documentaire en 2022.

# Rapport Financier

## IV. Bilan au 31 décembre 2021

### IV.1 Le contexte

Au plan des financements :

La maquette financière de l'E2C 92 est depuis 2017 « sécurisée » par la reprise des financements FSE sur les lignes de la Région.

Mais la réforme territoriale sème toujours le trouble sur les financements des villes. Comme en 2020, les mêmes ont assumé les financements tandis que les autres les ont fait prendre en charge par l'EPT dont elles dépendent.

Le financement de la ville de Clamart, qui nous a fait part de son désengagement en 2020 a été pris en charge par l'EPT Vallée Sud.

La crise sanitaire a été moins pénalisante pour notre campagne de collecte de taxe professionnelle et nous avons réussi à compenser la perte ou la diminution de nos contributeurs historiques en 2020 par le gain de nouveaux contributeurs en 2021.

Globalement, l'ensemble des financeurs a soutenu l'association à hauteur de ce que nous attendions. Ainsi on retrouve l'Etat (DIRECCTE et CGET), la Région (CRIF), le Département (CD 92) ainsi que les villes figurant dans le tableau ci-dessous.

21 Villes

<b>Antony</b>	<b>Colombes</b>	<b>Montrouge</b>
<b>Asnières sur Seine</b>	<b>Courbevoie</b>	<b>Nanterre</b>
<b>Bagneux</b>	<b>Fontenay-aux-Roses</b>	<b>Puteaux</b>
<b>Bois-Colombes</b>	<b>Garenne-Colombes (La)</b>	<b>Rueil-Malmaison</b>
<b>Bourg-la-Reine</b>	<b>Gennevilliers</b>	<b>Sceaux</b>
<b>Châtillon</b>	<b>Le Plessis-Robinson</b>	<b>Suresnes</b>
<b>Clichy</b>	<b>Malakoff</b>	<b>Villeneuve-la-Garenne</b>

Au plan structurel :

Après deux années de pertes en 2015 et 2016 affectant significativement les fonds propres de l'association, le plan de restructuration et d'économies de la direction mis en œuvre a permis de les reconstruire.

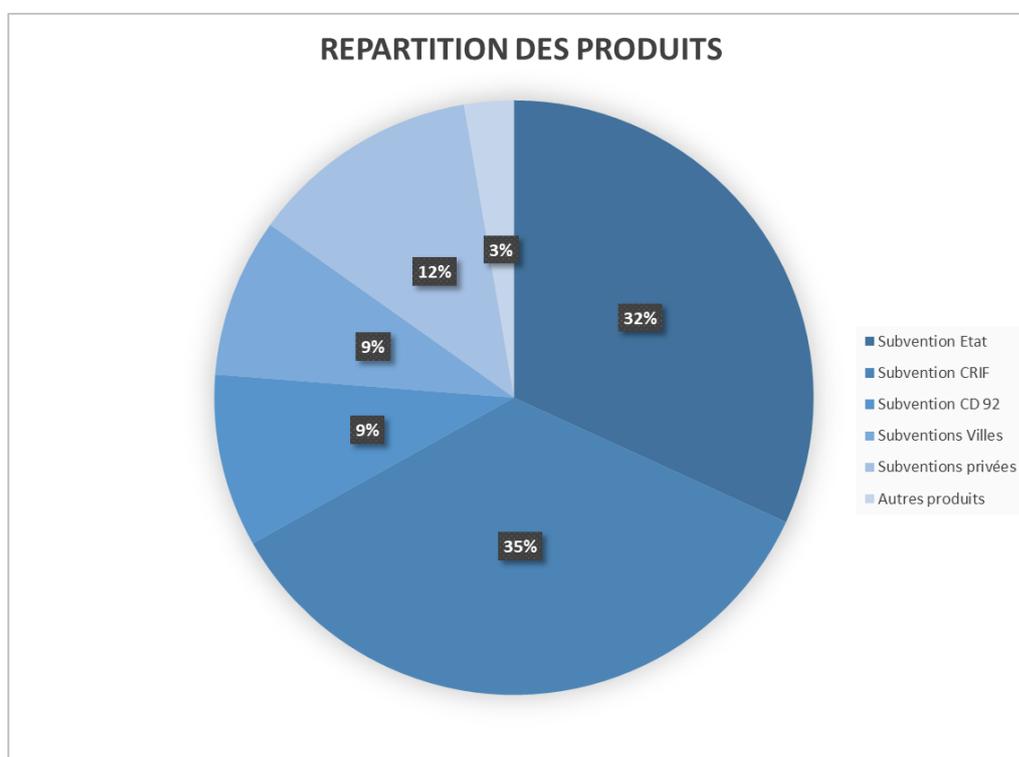
Les tableaux qui suivent comportent les éléments chiffrés directement issus des documents comptables validés par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

## IV.2 Le compte de résultat

COMPARATIF COMPTES DE RESULTAT 2021-2020							
CHARGES	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart N-1	PRODUITS	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart N-1
Achats consommés	45 537	55 378	9 842	Subvention Etat	551 875	551 875	0
Autres charges et charges externes	488 640	565 330	76 690	Subvention Région	609 000	609 000	0
Impôts et taxes	51 366	61 056	9 690	Subvention Département	169 378	169 378	0
Charges de personnel	1 024 548	998 823	-25 725	Subventions Villes	156 184	155 698	-486
Amortissements	260	4 003	3 744	Subventions privées	4 008	25 618	21 610
Provisions	44 514	9 633	-34 881	Taxe d'apprentissage	173 009	198 779	25 770
Charges financières	0		0	Autres produits	5 447	37 506	32 059
Pertes exceptionnelles	6 426	11 635	5 209	Produits exceptionnels	5 788	54 758	48 970
<b>Totaux</b>	<b>1 661 290</b>	<b>1 705 858</b>	<b>44 568</b>	<b>Totaux</b>	<b>1 674 688</b>	<b>1 802 611</b>	<b>127 923</b>
						<b>EXCEDENT</b>	<b>96 753 €</b>

### IV.2.1 Les produits

Le compte de résultat enregistre un montant exceptionnel de 1 802 611 € de produits en 2021 qui se répartissent ainsi :



Le tableau ci-dessous compare le réalisé au budget 2021

PRODUITS	2021			
	BUDGET	REALISE	% Réalisé	ECART
SUBVENTION DRIEETS	520 000	520 000	100%	-
BONUS DRIEETS 2020 *		22 750		22 750
SUBVENTION ANCT	26 000	31 875	123%	5 875
SUBVENTION CRIF	609 000	609 000	100%	-
CRIF-BONUS 2020 *		21 315		21 315
SUBVENTION CD 92	169 378	169 378	100%	-
SUBVENTION Villes	169 378	155 698	92%	- 13 680
FONDACTIONS-MECENAT	3 000	25 618		22 618
TAXE D'APPRENTISSAGE	173 000	198 779	115%	25 779
AUTRES PRODUITS	18 024	37 506		19 481
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS *	6 000	10 693		4 693
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 693 780</b>	<b>1 802 611</b>	<b>106%</b>	<b>108 831</b>

(\*) produits exceptionnels

Les subventions d'exploitation sont inscrites au compte de résultat en fonction des accords de financement pour l'année, indépendamment du versement effectif des fonds.

Malgré les désengagements de Levallois-Perret et de Neuilly qui sont entérinés dans notre comptabilité et en contrepartie desquels nous n'avons pas enregistré de nouveaux engagements communaux, les produits constatés en 2021 sont en hausse de 108 831€ par rapport au budget et de 127 923€ par rapport à l'an dernier.

- 44 065 € de bonus 2020 de l'Etat et de la Région qui compensent très largement la reprise de 11 180 € par la Région pour les dépenses non consommées en 2020
- + 48 397 € pour les financements privés.

Nous atteignons pour la 1ère fois notre objectif structurel de collecte de taxe et notre entreprise partenaire ALD Automotive nous a gratifié cette année d'un don de 17 968 €.

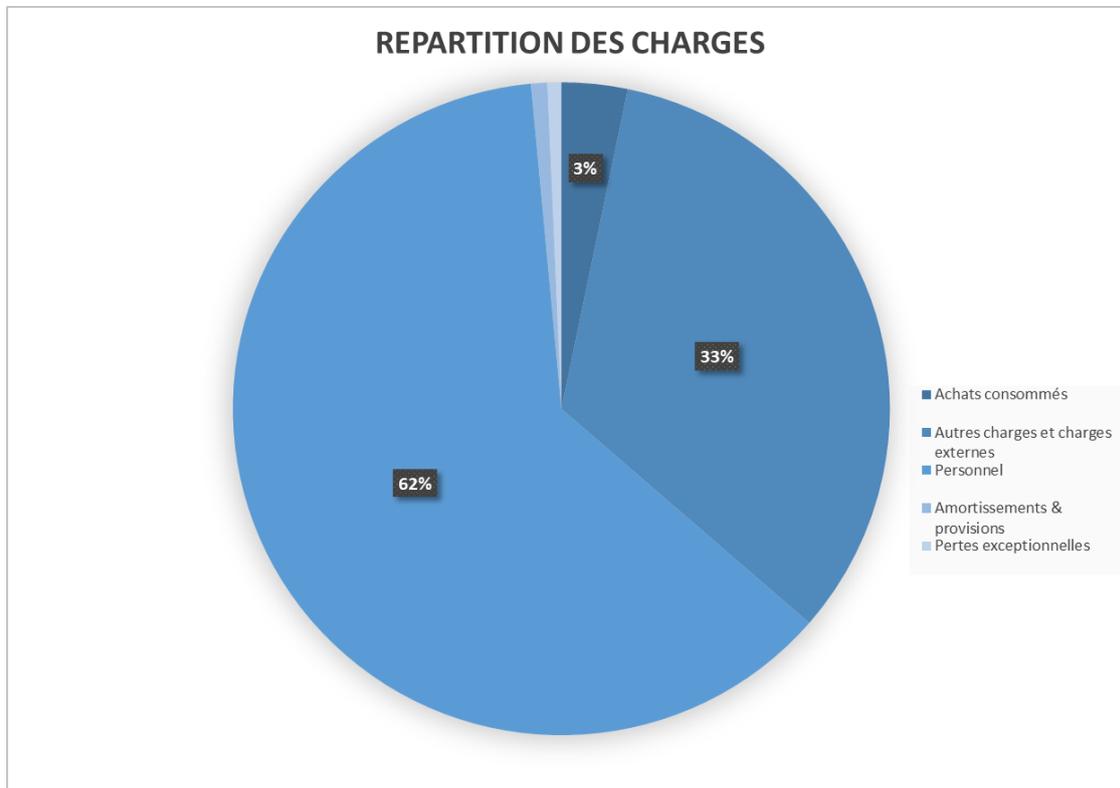
- Le dossier Transition Pro de notre salariée en formation depuis octobre 2020 s'est finalement dénoué en décembre de cette année par un remboursement en heures de formation augmentées (ligne autres produits).

Le tableau ci-dessous compare le réalisé 2021 à celui de 2020 :

PRODUITS	REALISE			
	2 020	2 021	% Réalisé	ECART
SUBVENTION DRIEETS	520 000	520 000	100%	-
BONUS DRIEETS *		22 750		22 750
SUBVENTION ANCT	31 875	31 875	100%	-
SUBVENTION CRIF	609 000	609 000	100%	-
CRIF-BONUS *	4 568	21 315	467%	16 748
SUBVENTION CD 92	169 378	169 378	100%	-
SUBVENTION Villes	156 185	155 698	100%	- 486
FONDATIONS-MECENAT	4 008	25 618	639%	21 610
TAXE D'APPRENTISSAGE	173 009	198 779	115%	25 770
AUTRES PRODUITS	47	37 506	80657%	37 459
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (*)	6 620	10 693	162%	4 073
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 674 688</b>	<b>1 802 611</b>	<b>108%</b>	<b>127 923</b>

#### IV.2.2 Les charges

Le compte de résultat enregistre 1 705 858 € de charges qui se répartissent ainsi :



Le tableau ci-dessous compare le réalisé au budget 2021

CHARGES	2021			
	BUDGET	REALISE	% Réalisé	ECART
ACHATS	31 700	55 378	175%	23 678
SERVICES EXTERIEURS	344 800	393 093	114%	48 293
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	113 100	163 237	144%	50 137
IMPÔTS ET TAXES	72 410	61 056	84%	- 11 354
CHARGES DE PERSONNEL	1 072 620	998 823	93%	- 73 797
AUTRES CHARGES	12 325	9 012	73%	- 3 313
CHARGES FINANCIERES				-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		11 623		11 623
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	46 825	13 636	29%	- 33 189
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 693 780</b>	<b>1 705 858</b>	<b>101%</b>	<b>12 078</b>

Les dépenses réelles (hors dotations et provisions) s'établissent à 1 692 222 €.

Au niveau des charges, le budget 2021 a presque été consommé malgré une année encore soumise aux aléas de cette crise sanitaire qui n'en finit plus.

Les dépenses liées au protocole sanitaire ont dû être maintenues et le déploiement des outils de formation de formation à distance poursuivi mais les activités pédagogiques extérieures le plus souvent déprogrammées malgré de nouvelles activités adaptées à ce contexte et à notre public.

Ainsi la ligne provisions comptabilise la constitution d'un fonds dédié pour le voyage à Hendaye initialement prévu en novembre et reporté en mai 2022 pour 2750 €.

Le recrutement prévu du poste « sourcing-communication » n'a pu être réalisé en 2021 (52 k€ prévu au budget) mais des prestataires extérieurs nous accompagnent sur chacun des domaines transférant ces dépenses prévues au budget Personnel à celui des Autres services extérieurs.

Confrontés à la nécessité constatée de faire évoluer nos compétences dans notre nouvel environnement, le plan de formation a par ailleurs été revu et révisé à la hausse afin d'accompagner nos formateurs dans ces changements (+14 000€)

Il sera poursuivi en 2022.

Le tableau ci-dessous compare le réalisé 2021 à celui de 2020 et corrobore les écarts mentionnés plus haut :

CHARGES	REALISE			
	2 020	2 021	% Réalisé	ECART
ACHATS	45 537	55 378	122%	9 842
SERVICES EXTERIEURS	369 151	393 093	106%	23 942
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	112 289	163 237	145%	50 948
IMPÔTS ET TAXES	51 366	61 056	119%	9 690
CHARGES DE PERSONNEL	1 024 548	998 823	97%	- 25 725
AUTRES CHARGES	7 489	9 012	120%	1 523
CHARGES FINANCIERES	0	0		-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 138	11 623	189%	5 486
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	44 774	13 636	30%	- 31 137
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 661 290</b>	<b>1 705 858</b>	<b>103%</b>	<b>44 568</b>

### IV.2.3 Le résultat

L'excédent de cette année s'élève ainsi après amortissement et dépréciation des créances sur nos financements non perçus à 96 753 €.

Il nous permet de consolider nos fonds propres malgré la baisse de nos financements villes et de pouvoir envisager sereinement un projet de changement de locaux pour notre site de Clichy.

## V. La structure du bilan

### Le Fonds de Roulement

HAUT DE BILAN					
ACTIF	31/12/2020	31/12/2021	PASSIF	31/12/2020	31/12/2021
	Net	Net		Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles (logiciels, brevets, ...)			Fonds statutaires	100 000	100 000
Immobilisations corporelles (Travaux - mobilier - informatique)		800	Report à nouveau	189 106	202 504
			Résultat de l'exercice	13 398	96 753
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>0</b>	<b>800</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>302 504</b>	<b>399 257</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT</b>			<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>EGAL</b>			Provision pour amortissements dérogatoires		
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>			Fonds dédiés	5 000	7 750
<b>MOINS</b>			Provisions pour risques	6 252	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>TOTAL QUASI FONDS PROPRES</b>	<b>11 252</b>	<b>7 750</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>313 756</b>	<b>406 207</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>313 756</b>	<b>407 007</b>

Le haut du bilan traduit la saine assise financière de notre association avec des Fonds Propres reconstitués, grâce aux excédents cumulés à hauteur de 400 000€.

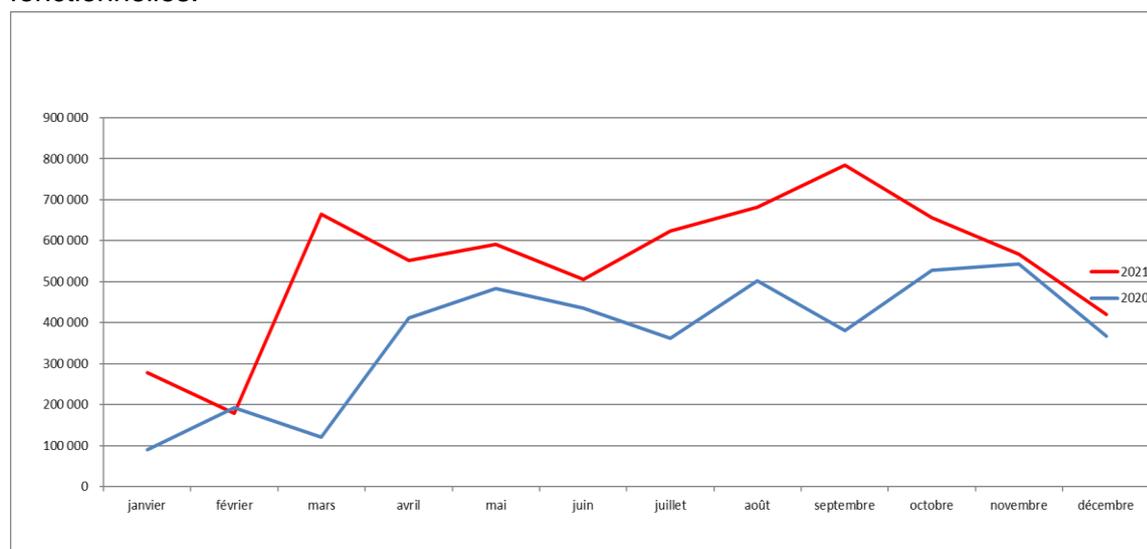
### Le Besoin en Fonds de Roulement

<b>BAS DE BILAN</b>					
ACTIF	31/12/2020	31/12/2021	PASSIF	31/12/2020	31/12/2021
	Net	Net		Net	Net
<b>Créances de fonctionnement</b>			<b>Dettes de fonctionnement</b>		
Créances sur subventions	278 893	297 315	Fournisseurs d'immobilisations		
Autres créances	23 122	16 331	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 122	68 798
			Dettes fiscales et sociales	282 856	258 863
			Autres dettes		
			<b>TOTAL DETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>354 978</b>	<b>327 661</b>
			<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)</b>		
			<b>EGAL</b>		
			<b>TOTAL DETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
			<b>MOINS</b>		
			<b>TOTAL CREANCES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>TOTAL CREANCES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>302 015</b>	<b>313 646</b>	<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>-52 963</b>	<b>-14 015</b>

- A fin décembre, l'actif circulant est essentiellement constitué des subventions qu'il nous reste à percevoir soit 297 315 € (en légère hausse, malgré leur dépréciation et les désengagements actés).
- Au passif, sont inscrites les dettes de l'association en baisse suite au remboursement échelonné de l'URSSAF.

### La Trésorerie nette

A fin décembre, l'excédent de trésorerie représente ainsi 90 jours de dépenses fonctionnelles.



## VI. Perspectives

### VI.1 Le budget 2022

L'année 2021 a encore été impactée par la crise sanitaire et 2022 le sera sans doute encore.

Pour autant, l'activité a repris à un niveau quasi normal de charges permettant d'envisager un travail pédagogique tourné vers l'amélioration de l'efficacité de notre dispositif.

Le budget 2022 a été établi au regard de cet objectif dans l'environnement économique et social de l'association actuel, afin de sécuriser nos conventionnements avec nos partenaires institutionnels actuels, et sans sollicitation supplémentaire de leur part.

#### VI.1.1.1 Les produits :

PRODUITS	2021		2022	ECARTS
	BUDGET	REALISE	BUDGET	BUDGETS
SUBVENTION DRIEETS	520 000	520 000	520 000	-
BONUS DRIEETS 2020 *		22 750		-
SUBVENTION ANCT	26 000	31 875	31 875	5 875
SUBVENTION CRIF	609 000	609 000	609 000	-
CRIF-BONUS 2020 *		21 315		-
SUBVENTION CD 92	169 378	169 378	169 378	-
SUBVENTION Villes	169 378	155 698	169 378	-
FONDATIONS-MECENAT	3 000	25 618	194 149	18 149
TAXE D'APPRENTISSAGE	173 000	198 779		
AUTRES PRODUITS	18 024	37 506		- 18 024
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS *	6 000	10 693		- 6 000
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 693 780</b>	<b>1 802 611</b>	<b>1 693 780</b>	<b>0</b>

Les subventions des villes et du Conseil départemental sont maintenues à 10% du budget, sans augmentation pour les collectivités cotisantes.

### VI.1.1.2 Les charges :

CHARGES	2021		2022	ECARTS
	BUDGET	REALISE	BUDGET	BUDGETS
ACHATS	31 700	55 378	40 000	8 300
SERVICES EXTERIEURS	344 800	393 093	351 170	6 370
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	113 100	163 237	96 600	- 16 500
IMPÔTS ET TAXES	72 410	61 056	70 650	- 1 760
CHARGES DE PERSONNEL	1 072 620	998 823	1 120 580	47 960
AUTRES CHARGES	12 325	9 012	300	- 12 025
CHARGES FINANCIERES				-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		11 623		-
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	46 825	13 636	14 480	- 32 345
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 693 780</b>	<b>1 705 858</b>	<b>1 693 780</b>	<b>0</b>

La création du poste dédié au sourcing et à la communication en CDD avec les moyens budgétaires nécessaires est reprogrammée en 2022 avec la transformation d'un poste de formateur en vacataire, comme l'an dernier.

Les activités pédagogiques extérieures traditionnelles et le plan de formation du personnel sont budgétées également sans impact sur le volume global du budget.

Les financements villes à regagner sont provisionnés pour 13 680€

## VII. Conclusion

Le budget présenté nous semble faire montre de la responsabilité et de la volonté d'adaptation de l'association.

## ANNEXES

### VII.1.1.1 ANNEXE N° 1 : BUDGET 2022

### VII.1.1.2 ANNEXE N° 2 : CONTRIBUTION VILLES 2022

BUDGET 2022		BUDGET 2022	
		DEPENSES	RECETTES
<b>60 - ACHATS</b>		<b>40 000</b>	
604 100	Externalisation collecte TA	18 000	
605 001	MATERIEL COVID	3 000	
605 100	Achat matériel informatique	1 500	
605 400	Achat mobilier matériel divers	1 000	
606 300	Fournitures d'entretien petit équipement	200	
606 410	Fournitures administratives	8 200	
606 420	Achat de photocopies	7 000	
606 810	Marchandises destinées aux salariés	1 000	
606 820	Marchandises destinées aux stagiaires	100	
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>351 170</b>	
611 110	Intervenants pédagogiques extérieurs	18 000	
611 210	Sorties pédagogiques sportives	1 000	
611 220	Sorties pédagogiques culturelles	1 000	
612 511	CB Informatique Bagneux	17 562	
612 512	CB Informatique Clichy (nvx)	10 934	
612 514	CB Tableaux numériques	2 288	
612 530	CB nvx copieurs	26 064	
613 210	Location locaux Clichy	90 000	
613 211	Location locaux Bagneux	105 354	
613 580	Location fontaines à eau	648	
614 100	Charges locatives Bagneux	1 100	
615 210	Ménage locaux	39 314	
615 220	Interventions surveillance locaux	700	
615 612	Contrat surveillance locaux	3 006	
615 621	Maintenance informatique	18 000	
616 100	Assurance multirisque	5 500	
618 100	Documentation générale	90	
618 200	Documentation pédagogique	10 610	
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>96 600</b>	
622 300	Formations formateurs	15 000	
622 610	Honoraires avocats	4 500	
622 620	Honoraires CAC	8 600	
622 630	Honoraires Expert-comptable	14 500	
622 680	Honoraires divers	10 000	
623 300	Foires expositions	1 000	
623 600	Catalogues et imprimés	1 500	
625 113	Frais de déplacements	3 000	
625 730	Frais de réception	3 000	
626 100	Internet	18 000	
626 300	Affranchissement	2 000	
626 510	Téléphonie	3 500	
627 600	Services bancaires	3 000	
628 100	Cotisations	9 000	
<b>63 - IMPOTS ET TAXES</b>		<b>70 650</b>	
631 100	Taxe sur les salaires	63 063	
633 300	Formation professionnelle continue	7 587	
<b>64 - PERSONNEL</b>		<b>1 120 580</b>	
641 100	Rémunération du personnel	764 500	
645 000	Charges sociales rémunérations	334 840	43,8%
647 000	Autres charges sociales	1 900	
648 000	Autres charges de personnel	19 340	
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>300</b>	
651 000	Licences logiciels et accès à plateformes	300	
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>			
661 600	Agios		
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
671 000	Sur opération de gestion		
675 000	Sur opération en capital		
<b>68 - DOTATION PROVISIONS AMORTISSEMENTS</b>		<b>14 480</b>	
681 120	Dotations aux amortissements	800	
681 750	Dotations aux provisions	13 680	
<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>1 499 631</b>	
741 110	DIRECCTE		520 000
741 120	CGET		31 875
741 200	Région Île-de-France		609 000
741 300	Conseil départemental des Hauts-de-Seine		169 378
741 400	Villes et EPCL des Hauts-de-Seine		169 378
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		<b>194 149</b>	
754 000	Collecte de la taxe d'apprentissage		194 149
<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
<b>78 - PRODUITS FONDS DEDIES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>			
<b>79 - TRANSFERTS DE CHARGES</b>			
<b>TOTAUX</b>		<b>1 693 780</b>	<b>1 693 780</b>



**ANNEXE N° 2 : CONTRIBUTION VILLES 2022**

<b>CONTRIBUTION 169 378</b>		<b>CRITERE 1 : POPULATION - 2013</b>			<b>BUDGET 2022</b>			
<b>EPT</b>	<b>Villes</b>	<b>Population</b>	<b>%</b>	<b>Montant €</b>	<b>Jeunes - 25</b>	<b>%</b>	<b>Montant €</b>	<b>Cotisation</b>
	Asnières sur Seine	86 020	7,22%	12 229,66	491	7,31%	12 379,37	<b>12 304,52</b>
	Bois-Colombes	28 561	2,40%	4 060,58	98	1,46%	2 470,83	<b>3 265,71</b>
	Clichy	59 255	4,97%	8 424,42	429	6,39%	10 816,19	<b>9 620,31</b>
	Colombes	84 577	7,10%	12 024,51	677	10,08%	17 068,91	<b>14 546,71</b>
	Courbevoie	85 523	7,18%	12 159,00	305	4,54%	7 689,83	<b>9 924,42</b>
	La Garenne-Colombes	28 498	2,39%	4 051,63	126	1,88%	3 176,78	<b>3 614,21</b>
	Gennevilliers	43 219	3,63%	6 144,55	515	7,67%	12 984,47	<b>9 564,51</b>
	Puteaux	43 891	3,68%	6 240,09	204	3,04%	5 143,36	<b>5 691,72</b>
	Villeneuve-la-Garenne	25 466	2,14%	3 620,56	249	3,71%	6 277,93	<b>4 949,24</b>
V i l l e s s u d	Bagneux	38 520	3,23%	5 476,48	367	5,46%	9 253,01	<b>22 723,00</b>
	Fontenay-aux-Roses	22 378	1,88%	3 181,53	156	2,32%	3 933,16	
	Malakoff	30 304	2,54%	4 308,39	194	2,89%	4 891,24	
	Sceaux	19 718	1,66%	2 803,35	55	0,82%	1 386,69	<b>2 095,02</b>
	Le Plessis-Robinson	28 500	2,39%	4 051,91	117	1,74%	2 949,87	<b>3 500,89</b>
	Antony	61 727	5,18%	8 775,87	310	4,61%	7 815,89	<b>8 295,88</b>
	Bourg-la-Reine	19 712	1,65%	2 802,50	68	1,01%	1 714,45	<b>2 258,48</b>
	Châtillon	35 964	3,02%	5 113,09	160	2,38%	4 034,01	<b>4 573,55</b>
	Montrouge	49 656	4,17%	7 059,71	204	3,04%	5 143,36	<b>6 101,54</b>
P O L D	Nanterre	92 227	7,74%	13 112,13	864	12,86%	21 783,65	<b>17 447,89</b>
	Rueil - Malmaison	79 762	6,70%	11 339,95	284	4,23%	7 160,37	<b>9 250,16</b>
	Suresnes	48 066	4,03%	6 833,66	206	3,07%	5 193,79	<b>6 013,72</b>
	Villes en prospection							<b>13 636,54</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 191 357</b>	<b>100,00%</b>	<b>169 378,00</b>	<b>6 718</b>	<b>100,00%</b>	<b>169 378,00</b>	<b>169 378,00</b>